

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Réunion du Lundi 25 Février 2019 au siège du District de la Gironde à Bruges

Présents : MM. Michel BIRON, Henri CASSOU CONTE, Michel DESCHAMPS, José DORRONSORO, Jean-Marie FOURTAGE, Michel GAUDET, Vincent GUICHARD, Dorino PELLIZZARI, Claude ROUMAGE.

Absents excusés : Mmes Régine COUTHURES, Andrée DELERON, MM. José BEYNEY, Jacky COUTHURES, Patrick DARRICARRERE, Jean DUCLAS, Jean-Claude POINTET.

Administrative : Mme Marie-Christine MEYROU.

Michel GAUDET ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

POINT SUR LES VISITES DE CLASSEMENTS DES TERRAINS, DES ECLAIRAGES ET SALLES DE FUTSAL DEPUIS DERNIERE REUNION DU 14.01.2019

- Le 15/01/2019 : Stade municipal à Rions, NNI : 333550101, visite des installations pour futur dossier F.A.F.A. (CDTIS).
- Le 16/01/2019 : Audenge, visite de présentation d'un futur terrain synthétique (CRTIS).
- Le 17/01/2019 : stade Pierre Dartial à Soulac sur Mer, NNI : 335170101, contrôle éclairage (CRTIS).
- Le 21/01/2019 : stade Marcel Planté à Rauzan, NNI : 333500101, contrôle éclairage (CRTIS).
- Le 23/01/2019 : stade municipal à Mouliets et Villemartin, NNI : 332960101, contrôle éclairage (CRTIS).
Annulé car 2 ampoules ne fonctionnent pas.
- Le 24/01/2019 : stade de Regean à Carignan de Bordeaux, NNI : 330990201, contrôle éclairage (CRTIS).
- Le 28/01/2019 : stade Fernand Sastre n°2 à St Seurin sur l'Isle, NNI : 334780102, contrôle éclairage (CRTIS).
- Le 30/01/2019 : stade Ste Germaine à Bordeaux, NNI : 330690101, contrôle éclairage (CRTIS).
- Le 31/01/2019 : stade Saint Géry à Gradignan, NNI : 331920201, contrôle éclairage (CRTIS).
- Le 07/02/2019 : stade Robert Brettes n°1 à Mérignac, NNI : 332810101, contrôle éclairage (CRTIS).
- Le 12/02/2019 : stade municipal n°2 à Ste Eulalie, NNI : 333970102, visite des installations, pour un changement de niveau. De niveau 6 à niveau Foot A8. (CDTIS).
- Le 12/02/2019 : Stade du Bourg à Léognan, visite des installations pour réfection d'un terrain (CDTIS).

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

- Le 14/02/2019 : Stade Stéhélin n°3 à Bordeaux, NNI 330630203, visite terrain Foot A8 (CRTIS).
- Le 14/02/2019 : stade municipal à Les Artigues de Lussac, NNI : 330140101, contrôle éclairage (CDTIS).
- Le 18/02/2019 : Plaine de Jeux de Mandavit à Gradignan, visite des installations pour classement des 6 terrains de Football (CDTIS).
- Le 20/02/2019 : Stade municipal à St Ciers d'Abzac, NNI : 333870101, visite décennale (CRTIS).
- Le 20/02/2019 : stade municipal de Mouliets et Villemartin, NNI : 332960101, contrôle éclairage (CRTIS).
- Le 22/02/2019 : stade de la Naude n°1 à Izon, NNI : 332070101, visite des installations, éventuelle montée en R1 (CRTIS).

VISITES A VENIR

Points avec les responsables des secteurs sur les visites et contrôles des éclairages à faire en Gironde.

Un tableau avec les échéances des contrôles des éclairages et visites décennales à venir sera transmis aux membres de la C.D.T.I.S.

INFORMATIONS

- Suite à notre réunion du 14.01.2019, contacts a été pris par téléphone avec :
 - Le club du F.C. Cubzac les Ponts souhaite une visite de contrôle de l'éclairage du stade municipal n°1 à Cubzac les Ponts. Tél. à la Mairie le 15.01.2019, une entreprise doit venir faire des réglages. La Mairie nous contactera pour faire le contrôle.
 - Le club du F.C. Cubnezais souhaite la visite pour le contrôle des buts à 11 à Cézac et la visite pour un contrôle de l'éclairage du stade de Cubnezais. Tél. au Président le 15.01.2019, éclairage de Cubnezais, attendre la prise de rendez-vous avec l'entreprise.
Pour Cézac le contrôle de l'éclairage sera programmé avant le 22.06.2019, date échéance. Le contrôle des buts se fera en même temps.
 - Mairie de Gauriaguet : tél. à la Mairie le 15.01.2019, Monsieur le Maire m'informe que la pelouse n'a pas été refaite, il y a eu un réensemencement de la pelouse. Un projet de clôture est à l'étude. Nous recontactera ultérieurement.
- Gradignan, le 17.01.2019, rapport de visite de Plaine de Jeux de Mandavit envoyé à M. Vanwaelmen et copie au club du F.C. Gradignan.
- Rions, visite des installations le 15.01.2019, aire de jeu 105/60. Projet de clôture.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

- Bordeaux, le 17.01.2019, mail à la Mairie pour le stade du Lac n°24, problème avec l'éclairage et les vestiaires.
- Talence, le 21.01.2019, mail de relance concernant les 4 terrains de la Plaine de Jeux de Monadey. Formulaire de classement + capacité d'accueil non retourné à ce jour.
- Pellegrue, le 22.01.2019, tél. au club concernant l'éclairage. Le Président m'informe qu'une lampe est grillée et qu'une lampe fonctionne un coup sur 2. L'a signalé à la Mairie. Nous envoyons un mail, pour ne pas programmer la visite du contrôle de l'éclairage.
- Le Taillan Médoc, mail le 23.01.2019, objet : Test-in-Situ, pour le stade Le Palio.
➤ Envoyé à la CRTIS pour traitement.
- Gradignan, le 01.02.2019, reçu les 6 formulaires de classement signés, datés...concernant la Plaine de Jeux de Mandavit.
- Talence, mail le 05.02.2019, objet: demande un modèle pour capacité d'accueil, pour les 4 terrains de la Plaine de Jeux de Monadey.
- Andernos, tél. le 05.02.2019 de M. Garmendia, objet : projet sur le terrain n°2 Rosazza, de faire un terrain synthétique. Actuellement ce terrain est classé en Foot A11.
- M. Michel GAUDET, nous informe qu'il a pris contact.
- Pessac, mail le 07.02.2019 de la CRTIS, objet : manque les Test-In-Situ du stade Bougnard, NNI : 333180901, Foot A8 Sye.
- Talence, le 07.02.2019, envoyé un modèle de capacité d'accueil.
- Pessac, mail le 07.02.2019, reçu Arrêt d'ouverture au Public pour Cosac de Saigie.
- Les Artigues de Lussac, mail le 07.02.2019, objet : pour contrôle de l'éclairage. Contact pris ce jour avec la Mairie. En attente d'une proposition de date.
- Ste Eulalie, suite à la visite du 12.02.2019, mail au club, objet : terrain n°2 stabilisé, le tracé de l'aire de jeu, les distances entre la main courante et l'aire de jeu et les buts à 8, sont conformes à la réglementation F.F.F.

INFORMATIONS C.R.T.I.S. suite à la réunion du 11.01.2019

- Eysines, Plaine du Pinsan n°7 Synthétique, NNI : 331620107, courrier à la Mairie, objet : la Commission donne un avis favorable pour l'éclairage et transmet à la CRTIS le dossier de changement de classement pour un niveau 5 SYE (suite à la construction de vestiaires), actuellement classé en niveau Foot A11 jusqu'au 02.01.2019.
- Lormont, Stade Dugarry, NNI : 332490101, courrier à la Mairie, objet : demande de classement pour un niveau E4.
La Commission transmet le dossier à la CRTIS.
- Pessac, stade Bellegrave n°1, NNI : 333180201, courrier à la Mairie, objet : visite de la CRTIS le 14.12.2018, concernant la réalisation de vestiaires (Héritage Euro 2016).

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

La Commission transmet le dossier à la F.F.F.

- Sadirac, stade de Créon n°2, NNI : 333630202, courrier à la Mairie de Créon, objet : dossier avis préalable construction terrain Synthétique. Fournir les plans.
La Commission donnera un avis favorable, dès réception des plans.
- St Laurent d'Arce, stade municipal Des Faures n°1, NNI : 334250101, courrier à la Mairie, objet : classement en niveau 5 jusqu'au 17.12.2028.
La Commission demande de mettre si possible l'aire de jeu à 105X68 pour maintenir ce classement.
- Le Taillan Médoc, stade Emile Miart n°2, NNI : 335190202, courrier à la Mairie, objet : classement en niveau 5 jusqu'au 16.12.2028.
- Vendays Montalivet, stade Nouguedede, NNI : 335400101, courrier à la Mairie, objet : au regard des niveaux insuffisants, la Commission classe cette installation en niveau EFoot A11 jusqu'au 20.12.2020.
Cette installation était classée en niveau E5 jusqu'au 20.12.2018.

INFORMATIONS C.R.T.I.S. suite à la réunion du 05.02.2019

- Andernos Les Bains, stade Jacques Rosazza n°3, NNI : 330050103, éclairage.
Courrier à la Mairie, objet : la Commission ne peut pas donner un avis favorable en l'état.
- Cenon, Plaine de jeux de Blancherie n°3 (Synthétique), NNI : 330130203, éclairage, courrier à la Mairie, objet : la Commission classe cette installation en niveau EFoot A11 jusqu'au 19.01.2019.
- Le Bouscat, stade Sainte Germaine n°1, NNI : 330690101, éclairage, courrier à la Mairie, objet : la Commission transmet le dossier à la CFTIS.
- La Brède, stade André Mabilie n°1, NNI : 332130101, éclairage, courrier à la Mairie, objet : la Commission donne un avis favorable.
- Lège Cap Ferret, stade Louis Goubet n°1, NNI : 332360101, éclairage, courrier à la Mairie, objet : la Commission transmet le dossier à la CFTIS.
- St Médard en Jalles, Complexe sportif Robert Monseau n°1, NNI : 334490101, éclairage, courrier à la Mairie, objet : la Commission transmet le dossier à la CFTIS.
- Rauzan, stade Marcel Planté n°1, NNI : 333500101, éclairage, courrier à la Mairie, objet : la Commission classe cette installation en niveau E5 jusqu'au 19.01.2021.
- St Seurin sur l'Isle, stade Fernand Sastre n°2, NNI : 334780102, courrier à la Mairie, objet : cette installation classé en niveau E5 est déclassée en niveau EFoot A11.
- Soulac sur Mer, stade Pierre Dartial, NNI : 335140101, éclairage, courrier à la Mairie, objet : la Commission classe cette installation en niveau E5 jusqu'au 15.01.2021.
-



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

INFORMATIONS C.R.T.I.S. suite à la réunion du 31.01.2019

- Langon, Parc des Sports Durros, NNI : 332270201, courrier à la Mairie, objet : la Commission prononce le classement de cette installation en niveau 5sy jusqu'au 06.12.2027.
- Le Taillan Médoc, stade Le Polio n°2, NNI : 335190102, courrier à la Mairie, objet : la Commission prononce le classement de cette installation en niveau 6SYE jusqu'au 01.09.2028.

TOUR DE TABLE

- M. Vincent GUICHARD : concernant le stade Léo Lagrange à Cenon, NNI : 331190101, l'équipe de Lusitanos est susceptible de monter, prendre rendez-vous avec la Mairie et le club.
Concernant la visite d'Izon, projet d'un tunnel, main courante... A suivre.

Fin de la réunion à 16h30.

La prochaine réunion est fixée au lundi 25 Mars 2019 à 14h00 à BRUGES

Michel GAUDET
Président de la C.D.T.I.S.